

Mais dira-t-on, l'enfant ne peut comprendre le don de Dieu ! Erreur ! Il en est beaucoup qui sont capables de petits sacrifices, petits par leur objet, grands par le cœur qu'ils supposent. Il en est beaucoup dont l'âme est singulièrement éveillée aux choses de la piété et aussi religieuse à sept ans qu'elle le sera à douze. Et quand elle serait encore un peu endormie, elle profiterait encore de la visite du Seigneur. Il ne faut pas en effet exagérer les conditions requises pour que cette visite soit fructueuse. L'enfant peut apporter à la communion une bonne volonté et des dispositions généreuses qui provoquent une effusion plus abondante de la grâce : c'est son œuvre à lui, *opus operantis*, comme dit la théologie. Mais il est une action dont il n'est pas l'auteur ni même le collaborateur actif, mais seulement le bénéficiaire, c'est l'action de Dieu, l'œuvre du sacrement, *opus operatum*. Pour que cette action se produise, pour que les divines écluses s'ouvrent et que la grâce inonde l'âme, une seule condition est requise, c'est que l'âme n'y mette pas l'obstacle du péché : *obex peccati*. Mais c'est précisément le cas de l'enfant de sept ans.

Son âme est encore la plupart du temps innocente. Elle offre donc le terrain le plus propice à l'action bienfaisante du Sauveur. Jésus se plaît parmi les lis. Quand il rencontre un cœur pur, il aime à l'embellir. Il sème la grâce dans la pureté et la piété y germe bientôt avec les autres vertus. Cet enfant est faible : l'homme ne l'est-il pas ? Mais il aura une force divine, il ne sera plus seul à combattre ses défauts : Jésus luttera en lui et avec lui et lui donnera la victoire.

Pour que ces effets se produisent, il n'est pas nécessaire que l'enfant s'en rende compte. La grâce sanctifiante ne tombe pas sous nos sens ; elle échappe même par sa nature à notre conscience. Elle n'est pas l'émotion : elle laisse parfois l'âme insensible. Mais elle n'en est pas moins un principe fécond. Le Sauveur, reçu dans un jeune cœur, peut y imprimer sa douce image à l'insu même de ce cœur.

Cette action personnelle du Sauveur, cette efficacité propre du sacrement, indépendante de l'effort humain, voilà le motif qui a poussé le Pape à accorder aux petits enfants l'immense faveur de la communion : voilà l'angle surnaturel où il s'est placé et d'où il faut avec lui considérer son œuvre. Voilà ce qu'oublent les adversaires du décret et en quoi ils sont jansénistes. Voilà ce que les bons fidèles qui traitent de la ques-

ti
le

cu
su
ma
po
Gi
sai
no
pr
cei
mu
rer
l'al
grâ
plu
filia
Y
ans
fest
tien
tatic
qu'i
la te
est l
N'es
refu
ce p
cœur
avan
Sa
plusi
muni
coup
on p
risqu
fants
Un
sont l
douze